L'Aiglevilloise

La lettre d'information semestrielle de la commune d'Aigleville – Numéro 44 – Janvier 2026

L'édito du Maire

Commencée en novembre 2025 et achevée sur janvier 2026, il m'est difficile pour cette édition 2025 n°2 de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous souhaite donc une très bonne année 2026, pleine de réussite dans vos projets et surtout une bonne santé ainsi qu'à vos proches.

Cette année 2026, année électorale, nous sommes contraints de faire attention à ce que nous écrivons et à ce que nous disons. Ne souhaitant faire exception à la règle et ne pouvant se projeter, je me contenterais de remercier l'ensemble des personnes qui a travaillé et œuvré pour notre petite commune (conseillers municipaux, membres du Comité des Fêtes, rédacteurs de l'Aiglevilloise, bénévoles des journées citoyennes ...).

En ce qui concerne les élections municipales et leurs nouvelles règles, nous préparerons un condensé qui sera distribué dans les boites aux lettres.

Aujourd'hui, dans un monde couvert d'incertitude et capable de tout, je peux comprendre la réticence à vouloir s'engager pour la collectivité. Néanmoins, si l'exemple donné par nos dirigeants n'est absolument pas valorisant, il en est tout autrement pour l'investissement local.

A Aigleville, continuer à travailler pour les autres, permettre l'évolution modérée du village et ne pas s'égarer, seront mes derniers mots de cet édito. Bien à vous.

Patrick Ménard
Maire d'Aigleville

La Rédaction

Isabelle Bessac
Béatrice Vallengelier
Serge Gueguen
Patrick Ménard



La rédaction vous souhaite une belle et heureuse année 2026 !

Sommaire

Page 2
- Travaux d'intérêt général
- Le Souffle de la Ruche : retour sur deux saisons

Page 3
- L'aéromodélisme à Aigleville : 12 ans de passion de partage et de savoir-faire

Page 4
- Travaux
- Comité des fêtes

Partenariat avec le lycée Horti-Pôle

La commune a signé une convention de partenariat non rémunéré avec le lycée Horti-Pôle d'Evreux. Cette convention a pour objet la réalisation de travaux pratiques et de chantiers-écoles au bénéfice d'Aigleville. Ces travaux font partie intégrante de la formation des élèves et se déroulent dans l'enceinte de la propriété communale située aux Sablons.

Journée citoyenne

Le samedi 25 octobre une dizaine de personnes est intervenue dans le village pour la taille des arbustes du cimetière. Ils ont également nettoyé les gouttières de la grange communale et taillé la haie du bassin de rétention de la rue Samson.

TIG (photos)

Avant



Après



Travaux d'intérêt général

Depuis 2022, la mairie conventionne avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) pour accueillir des personnes condamnées à des peines de travaux d'intérêt général (TIG). Le TIG est une peine qui a du sens : sanctionner, réparer, insérer, prévenir, socialiser. Les missions confiées par la commune aux personnes soumises au TIG sont : entretien des espaces verts, maçonnerie (*voir photos avant/après dans la manchette ci-contre*), nettoyage de la voirie selon leurs compétences et nos besoins. Ces personnes sont en moyenne présentes pour une durée de 3 semaines.

Ce système gagnant gagnant, qui doit rester valorisant, à la fois pour le tigiste et la collectivité, est totalement gratuit pour la commune. Il est néanmoins nécessaire de surveiller et d'encadrer la personne en question. Depuis la signature de la convention, la mairie a accueilli 6 « tigistes ».

Le Souffle de la Ruche : retour sur deux saisons

Ceux qui ont été curieux et sont venus respirer l'air de la ruche, ne le regrettent pas. Contents des bons résultats l'année dernière, certains sont même revenus lors de cette deuxième saison !

Grâce aux phéromones émises par les abeilles, la respiration de l'air de la ruche a permis de diminuer l'utilisation du bronchodilatateur pour une personne asthmatique, de diminuer un essoufflement constant chez une autre personne, et d'arrêter les restes d'une bronchite mal soignée pour une autre.

Désemparée face au petit nez bouché de son enfant depuis plusieurs mois, une maman est venue me voir au printemps… après plusieurs séances, quelle satisfaction de le voir respirer de nouveau correctement par le nez.



Des résultats très positifs et encourageants, qui me confortent dans mon choix de m'installer dans ce beau cadre naturel pour proposer cette technique d'apithérapie utilisée depuis plus de 70 ans dans les pays de l'Est de l'Europe !

Stéphanie GESLIN – www.lesouffledelaruche.fr – **07.63.69.60.63**

L’aéromodélisme à Aigleville : 12 ans de passion, de partage et de savoir-faire

L’aéromodélisme occupe aujourd’hui une belle place dans notre commune. Ce loisir spectaculaire et accessible réunit petits et grands autour de la passion du vol, de la technique et de la convivialité. Mais derrière cette activité se cache aussi une véritable aventure humaine, commencée il y a déjà 12 ans, au début de l’année 2014.

L’association l'Aéroclub les Aiglons d'Aigleville (AC2A-27) fut créée par un groupe de passionnés désireux d’offrir un véritable site dédié au vol radiocommandé sur le secteur. Grâce à la mise à disposition d’une parcelle de terrain suffisamment isolée par la commune d’Aigleville, le projet put prendre forme.

Situé à l’extrémité du chemin des Côtes, ce terrain, alors brut, demanda de très gros efforts : débroussaillage intensif, nivellement du sol, élargissement de l’aire, aménagement des zones de sécurité, et surtout la création de la grande et superbe piste portée depuis à 160 m × 25 m, que nous utilisons aujourd’hui.

Ce chantier, mené uniquement en pur bénévolat, permit de transformer un terrain vierge, en une véritable plateforme aéronautique miniature. Depuis, les adhérents continuent d’entretenir la parcelle, ce qui en fait désormais une superbe aire de vol où il fait bon se retrouver.

L’aéromodélisme, comme toute activité aérienne, est soumis à la réglementation nationale. Le terrain d’Aigleville est donc déclaré auprès de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) ainsi qu’auprès des instances militaires responsables de la surveillance aérienne du secteur : la BA105 (Evreux) et la BA107 (Villacoublay).

Les pilotes doivent respecter les altitudes maximales imposées, les distances de sécurité, les zones autorisées, l’ensemble des règles de sécurité. Il est utile de préciser qu’un vol dans un champ, sans autorisation et sans cadre, est strictement interdit. Le club offre donc un environnement légal, sûr, et parfaitement adapté.

Chaque année, le club organise ses fameuses journées non-stop. Elles se tiennent les premiers dimanches de juin à septembre.

Ces journées ont pour but :

- de rassembler un maximum de pilotes et donc d'avions,
- d’accueillir d’autres clubs,
- de partager un repas convivial autour du barbecue,
- de montrer au public toute la richesse de l’aéromodélisme.

Dans les limites de la météo, ces rendez-vous sont devenus un véritable moment fort de la saison, à la fois familial, technique et chaleureux.

Nous restons un petit club où le partage et l’entraide sont notre quotidien. Venir découvrir, regarder les vols ou poser des questions, cela ne coûte absolument rien. Chacun, jeune ou moins jeune, y trouvera une place et un accueil bienveillant.

Que vous soyez passionné d’aviation, bricoleur, amateur de technologie ou simple curieux, l’aéromodélisme à Aigleville vous ouvre grand ses portes.

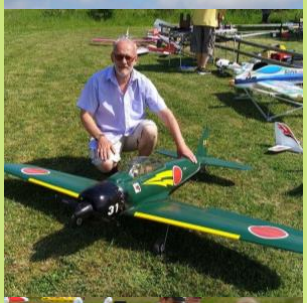
Pour en savoir plus : https://aiglonsdaigleville.fr

Pour nous contacter : **jackou27@yahoo.fr** ou **06.34.96.20.99**

Quelques photos prises sur le terrain des Aiglons d’Aigleville













Etat Civil

Naissances

***Laula ROUSSEL** est née le 16/07/2025*

***Rosalia KOBRIL** est née le 16/10/2025*

Agenda

Premiers dimanches de juin, juillet, août et septembre
Portes ouvertes sur le terrain de l'Aéro-Club des Aiglons d'Aigleville.

Travaux

Chemin des Côtes

Lors d'une mutation de propriété située à l'entrée du Chemin des Côtes, le nouveau propriétaire a cédé une partie de sa parcelle permettant ainsi un élargissement de l'accotement et un alignement de clôture.

Comité des fêtes

Le 14 septembre dernier, la traditionnelle foire à tout s'est déroulée dans le parc communal sous une météo peu clémente.

Le 22 novembre, pour sa première, la soirée Beaujolais Nouveau fut glaciale mais a rencontré un vif succès. La cinquantaine de personnes est repartie ravie et réchauffée.

Le 14 décembre, le Père Noël n'a pas oublié de venir vérifier que les enfants d'Aigleville avaient été sages pour recevoir leurs cadeaux à venir le 25 décembre. En attendant, ils ont bénéficié d'un goûter et de friandises.



Le conseil municipal

Maire :
Patrick Ménard

1er adjoint :
Isabelle Bessac

2ème adjoint :
Béatrice Vallengelier

3ème adjoint :
Pascal Dubois

Conseillers :
Laurent Branchu
Jacques Goy
Serge Gueguen
Annick Le Metayer
Françoise Maigre
Yoan Pinard
Cécile Piva

La mairie est ouverte les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30

Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville
tél : 02.32.26.10.80
mairie-aigleville@laposte.net

Le comité des fêtes

Président :
Estelle Taupin

Vice président :
Serge Gueguen

Secrétaire :
Patrick Ménard

Trésorière :
Cécile Piva

Membres :
Aurélie Garbaa
Sami Garbaa
Julien Taupin
Thierry Piva

L'équipe de rédaction de l'Aiglevilloise remercie les entreprises d'Aigleville qui participent financièrement à l'impression de ce numéro.











Accédez directement à l'Aiglevilloise depuis votre smartphone en scannant ce code :

L'Aiglevilloise est disponible en téléchargement gratuit :
www.aigleville.info/aiglevilloise